Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 029-212900385-20251215-2025_DELIB_50-DE

Département du Finistère
Commune de COMMANA

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal
Séance du 15 décembre 2025

❖

Le Conseil Municipal de la commune de Commana s'est réuni le 15 décembre 2025 à 20 heures, à la Salle des fêtes, sous la présidence de Philippe GUEGUEN, Maire.
Etaient présents, les Conseillers municipaux en exercice :
M. David QUEINNEC - Mme Fanny SAINT GEORGES - Mme Patricia QUERE - M. Marcel LAVIEC - Mme Florence LE MER - M. Benoit BARANTAL - Mme Nathalie CORLOUER - M. GODEC Denis - Mme Jennet LEYDET - M. Yvan LEDEME - Mme Valérie POULIQUEN - M. Ludovic LE BRAS - Mme Magali DA ROSA COELHO.

Pouvoirs :
M. Kévin LOISEL à Mme Fanny SAINT GEORGES.

Date de la convocation le 11/12/2025.
Date d'affichage de la convocation : 11/12/2025
Secrétaire de séance : Mme Nathalie CORLOUER.

Délibération 50 2025 : Procès-verbal de transfert eau et assainissement – Intégration des subventions :

Par délibération n°30-2025 du 7 juillet 2025 le Conseil Municipal a autorisé le Maire à signer le procès-verbal de transfert des résultats et de mise à disposition des biens établi par la Communauté de communes du Pays de Landivisiau dans le cadre de la prise des compétences eau et assainissement.

Considérant que les subventions antérieurement accordées par l'État, le Département, la Région ou toute autre collectivité publique, qui ont participé au financement des biens concernés doivent également être mises à disposition.

Le Conseil Municipal - 14 pour – 1 abstention :

- **Dit que** les subventions mentionnées en annexe seront également mises à disposition de la Communauté de communes du Pays de Landivisiau.
- **Autorise** le Maire à compléter et à signer le procès-verbal de mise à disposition des biens et financements associés pour les compétences transférées.
- **Autorise** le Maire à signer tout acte en lien avec le procès-verbal de transfert concernant l'eau et l'assainissement.

Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 029-212900385-20251215-2025_DELIB_50-DE

Pour extrait conforme au registre
Le Maire,
Philippe GUEGUEN.

La secrétaire de séance
Nathalie CORLOUER.

MAIRIE DE COMMANA
29450